

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mercredi 17 décembre 2025

La CAT présente au Ministre Serge Papin son ambition pour le tourisme français et poursuit sa dynamique partenariale et de large rassemblement

Réuni en Conseil exécutif ce 17 décembre 2025 à l'hôtel Pullman Paris Centre Bercy, la CAT a reçu le Ministre Serge Papin pour un moment d'échanges qui a permis aux fédérations membres de partager leur ambition et leur vision stratégique pour le tourisme français.

A cette occasion, les membres de la CAT ont également approuvé l'entrée de l'Union des aéroports français au sein de la Confédération et ont conclu deux conventions de partenariats stratégiques avec l'association Femmes du Tourisme et la Fondation Belem.

La CAT présente au Ministre Serge Papin son ambition et sa stratégie pour le tourisme français

Après un automne budgétaire particulièrement agité, qui a contraint la CAT à se mobiliser fortement en lien avec le Ministre et ses équipes pour empêcher toute pression fiscale accrue sur l'ensemble de l'industrie du tourisme, du voyage et de l'événementiel, les fédérations membres avaient le plaisir de recevoir Serge Papin qui souhaitait les entendre sur leur **ambition pour le tourisme français et la stratégie à mettre en œuvre pour y parvenir**.

L'occasion de détailler notamment le contenu du [**New Deal en faveur d'une croissance forte et durable de l'industrie touristique**](#) paru en juin 2023, véritable recueil de propositions stratégiques et opérationnelles pour renforcer la compétitivité, l'attractivité et la durabilité du tourisme français, avec l'objectif de faire du tourisme un secteur durable et d'avenir pour l'économie française et une ambition collective : atteindre 10% du PIB de la France à 5 ans.

En écho aux initiatives parlementaires dans le cadre du PLF et du PLFSS 2026 qui risquaient de fragiliser la compétitivité prix de notre offre touristique et l'accès de nos concitoyens aux vacances, les membres de la CAT ont souligné la nécessité d'une **véritable stratégie de croissance en phase avec les stratégies déployées par nos concurrents et avec le marché mondial du tourisme**, sinon à risquer notre déclassement dans le concert des grandes nations touristiques mondiales.

Le Conseil exécutif de la CAT a approuvé son **plan d'actions** pour la période 2026-2028 qui permettra de mettre à jour et d'enrichir les propositions portées par la CAT depuis 2023, et d'avancer en lien avec le Ministre dans la voie d'une nouvelle ambition pour le tourisme français dont la valeur non seulement économique, mais aussi fondamentalement sociale et sociétale, doit être plus que jamais réaffirmé.

La CAT poursuit sa dynamique de large rassemblement et approfondit ses partenariats stratégiques

Les fédérations membres ont également approuvé **l'adhésion de l'Union des aéroports français** comme nouvelle organisation membre, qui permettra aux côtés de la FNAM et des Entreprises du voyage de consolider notre expertise globale et de renforcer nos actions en faveur d'une filière aérienne compétitive et attractive, maillon essentiel de la chaîne de valeur du tourisme en France.

COMMUNIQUE DE PRESSE

La CAT se tiendra en particulier aux côtés de la filière aérienne pour favoriser le rétablissement d'une plus grande équité fiscale et normative par rapport à nos principaux concurrents.

Cette nouvelle adhésion s'inscrit dans une volonté de parachever le **travail de large rassemblement** entamé en 2023, avec l'arrivée prochaine en 2026 de nouvelles organisations au sein de la Confédération.

Un partenariat a été conclu ce jour avec **Femmes du tourisme** qui a publié cette année le premier Observatoire national de l'égalité Femmes / Hommes dans le tourisme.

En tant qu'organisation rassemblant l'ensemble des acteurs du tourisme, du voyage et de l'événementiel, la CAT porte, en effet, une responsabilité particulière dans les réponses apportées aux problématiques d'inclusion des femmes dans le tourisme.

Dans cet esprit, les deux organisations ont souhaité approfondir leurs relations afin d'étudier les moyens d'avancer durablement et concrètement en faveur de l'égalité Femmes / Hommes dans le tourisme par des **prises de parole et actions communes**, notamment à travers la diffusion de bonnes pratiques dans l'ensemble des entreprises qui composent le secteur.

Enfin, la convention conclue avec la **Fondation Belem** fait suite à la signature le 18 avril 2025 d'une lettre d'intention qui avait pour objet de poser les bases d'un dialogue entre les deux structures en vue de la mise en place d'un partenariat autour d'un programme d'actions valorisant le tourisme français par les savoir-faire de ses acteurs et autour de ses patrimoines, dont en particulier le **patrimoine maritime**.

La nouvelle convention vise à structurer cette collaboration sous forme de contributions intellectuelles, d'échanges d'informations, de participation conjointe à des ateliers ou événements publics, ou encore par la co-production de contenus à visée stratégique.

Jean-Virgile Crance : « *Je tiens à remercier notre Ministre Serge Papin pour son écoute attentive, la richesse des échanges et le soutien qu'il nous a apporté tout au long des débats budgétaires. Il nous revient désormais de bâtir ensemble une nouvelle page ambitieuse pour le tourisme français et le Ministre sait pouvoir compter sur nos fédérations pour lui faire des propositions à la fois concrètes et stratégiques inspirées du New Deal de 2023. La poursuite de la dynamique partenariale et de large rassemblement incarnée ce jour par l'adhésion de l'Union des aéroports français à notre Confédération et par la conclusion de deux partenariats majeurs avec Femmes du tourisme et la Fondation Belem doit nous permettre plus que jamais d'enrichir nos actions en faveur d'une industrie à la fois compétitive, attractive, durable et inclusive »*

Qui sommes-nous ?

La **Confédération des Acteurs du Tourisme (CAT)** est l'unique organisation réunissant l'ensemble des acteurs de l'industrie touristique. Composée d'une vingtaine de fédérations ou organisations professionnelles représentant 1 million de salariés et 70 000 entreprises, elle vise à rassembler et représenter de manière unifiée les professionnels de l'industrie du tourisme. Pour en savoir plus : www.acteursdutourisme.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES 20 ORGANISATIONS MEMBRES DE LA CAT

1. *Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie - UMIH*
2. *Groupement des Hôtelleries & Restaurations - GHR*
3. *Groupement National des Chaines Hôtelières - GNC*
4. *Club des dirigeants des hôtels 4*, 5* & Palaces*
5. *Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air - FNHPA*
6. *Fédération Nationale des Résidences de Tourisme, Apparthôtels et Villages de Vacances - FNRT*
7. *Les Entreprises du Voyage - EDV*
8. *Fédération nationale de l'aviation et de ses métiers – FNAM*
9. *Union des aéroports français - UAF*
10. *Fédération Nationale des Transports de Voyageurs - FNTV*
11. *Entreprises Fluviales de France - E2F*
12. *Mobilians, les entreprises de la mobilité*
13. *Union Française des Métiers de l'Évènement - UNIMEV*
14. *Domaines Skiables de France - DSF*
15. *Union Sport & Cycle - USC*
16. *Fédération Nationale des Entreprises des Activités Physiques de Loisirs – Active-FNEAPL*
17. *Groupement des Entrepreneurs de Golf Français – GEGF*
18. *Chambre Syndicale Nationale des Entreprises de Remise et de Tourisme - CSNERT*
19. *Union nationale des associations de tourisme et de plein air - UNAT*
20. *Fédération Française des Ports de Plaisance - FFPP*